

PRISE EN CHARGE à l'Hôpital De Jour [HDJ]

1^{er} étage bâtiment 1

Chef de département : P^r Thierry PETIT

Médecin responsable de l'hôpital de jour : D^r Meher BEN ABDELGHANI

Cadre de santé : Malika Bousalem

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES :

- Accueil administratif au secrétariat (1^{er} étage)
- Passage chez l'infirmier(ère) puis en salle d'attente
- Prise en charge par une aide soignante ou une infirmière de l'hôpital de jour pour prise de la tension et du poids
- Installation dans la chambre

Les chambres de l'hôpital de jour sont :

- Soit des chambres à 2 lits
- Soit des chambres à 3 ou 4 fauteuils avec télécommande pour trouver la position qui vous convient jusqu'à la position allongée.
- Accès à une armoire personnelle, une tablette, ainsi qu'un cabinet de toilette.

Prise en charge soignante :

- Un infirmier(ère) référent(e) vous prend en charge pour la journée de soin
- Il/elle débute ses soins par la mise en place d'une perfusion de sérum physiologique. Ce n'est pas encore la chimiothérapie.
- Chaque perfusion est réglée grâce à une pompe fixée sur un pied de perfusion à roulettes qui permet de se déplacer. De retour dans la chambre, la pompe doit être branchée sur le secteur.

Consultation médicale :

- À chacune de vos venues à l'hôpital de jour, un médecin passe vous voir afin d'évaluer votre état de santé avant tout traitement. Ce n'est pas forcément votre médecin référent.
- Il répond à l'ensemble de vos questions sur la maladie, les différents traitements, les effets secondaires et les examens spécifiques. Entre les cures, noter au fur et à mesure les effets indésirables qui se produisent afin de pouvoir les expliquer lors de votre consultation.
- Le médecin établit les ordonnances dont vous avez besoin.
- Avant votre venue, pensez à formuler vos besoins (arrêts de travail, demandes spécifiques : kinésithérapeutes, prothèse capillaire si nécessaire...)
- Il valide le traitement du jour.
- Vous pouvez demander à voir le médecin en consultation individuelle.

Préparation du traitement :

- Quand le traitement est validé par le médecin, le service de pharmacie du Centre Paul Strauss prépare votre produit dans une unité stérile spécifique.
- Pendant ce temps, l'infirmier(ère) référent(e) va, en suivant les prescriptions médicales, préparer et vous injecter votre prémédication : produits anti-nauséux, anti-allergiques, corticoïdes...

Après la réception des produits :

- L'infirmier(ère) référent(e) va brancher les différents produits dans un ordre précis.
- Chaque produit est suivi d'un rinçage (eau salée)
- À la fin de la perfusion des différents produits, un grand rinçage est effectué.
- La chambre à cathéter implantable est désinfectée puis recouverte d'un pansement qui peut être enlevé dans les 24h qui suivent votre sortie de l'hôpital.

Vos papiers de sortie :

AVANT DE QUITTER LE CENTRE, L'INFIRMIER(ÈRE) VOUS REMET :

- Le carton rose de rendez-vous avec les prochaines dates de traitement ;
- Une ordonnance de prise de sang à faire avant le prochain rendez-vous de traitement ;
- Une prescription de transport aller-retour si nécessaire ;
- Un bulletin de situation.

ET SI BESOIN

- Une ordonnance de médicaments spécifiques ;
- Une ordonnance avec des injections à chercher à la pharmacie ainsi que la prescription pour un infirmier à domicile pour réaliser les soins ;
- Une ordonnance avec les médicaments que le médecin vous aura prescrite lors de la consultation.

À savoir :

- Vous n'avez pas besoin d'être à jeun.
- Portez un vêtement ouvert (type chemise) afin de faciliter la mise en place de la perfusion.
- Si vous suivez un traitement personnel, rapportez-le pour le repas de midi.
- Un repas est servi à midi.
- Un repas accompagnant peut être servi à vos frais, pris dans un espace dédié hors de la chambre.
- Vous pouvez vous déplacer et sortir de la chambre mais cela doit se faire avec l'accord de votre infirmier(ère) référent(e).
- Votre retour à domicile est fixé par l'infirmier(ère) référent(e) dès le début des perfusions du traitement.
- La bonne observance des différentes prescriptions vous permettra de mieux supporter le traitement.

Pour nous joindre :

■ Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30

■ Pendant les heures d'ouverture

L'équipe soignante est joignable au :
03 88 25 24 62

■ En dehors des heures d'ouverture

Vous pouvez joindre l'interne de garde en appelant le numéro :
03 88 25 24 24, poste 8346